



**Direction générale de
l'environnement (DGE)**

*Direction des ressources et
du patrimoine naturels*

Rue du Valentin 10
1014 Lausanne

05 FEV. 2018

Association Vaudoise des gravières et
déchets
Route du Lac 2
1094 Paudex

Lausanne, le 1^{er} février 2018

Création d'une section géologique au sein de la DGE

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire,
Mesdames, Messieurs,

Comme évoqué lors de notre dernière séance avec le Comité de votre association, nous avons le plaisir de vous confirmer la création d'une Section géologique cantonale au sein de la Division géologie, sols et déchets, dès le 1^{er} janvier 2018.

Dans un contexte de demande élevée en matière première issue du sous-sol combiné à une augmentation des intérêts de préservation des meilleures terres agricoles et à une diminution de l'acceptabilité sociale, les conditions d'accès à la ressource minérale se sont durcies ces dernières années. Afin notamment d'assurer un maintien des sources d'approvisionnement du Canton, la Direction générale de l'environnement a en effet décidé de créer une Section géologique cantonale dès le 1^{er} janvier 2018.

Missions relatives à votre association

Du point de vue des projets de carrières et gravières en coordination avec ceux de décharges, les missions de cette section sont les suivantes :

- assurer la planification directrice des carrières et gravières en coordination avec les parties prenantes dont votre association (Mise à jour PDCar et PGCar) ;
- conformément à la loi sur les carrières, piloter les procédures d'autorisation d'ouverture de nouvelles carrières et gravières afin de garantir un approvisionnement continu et régulier du Canton ;
- assurer la haute surveillance des carrières et gravières en cours d'exploitation.

Autres missions principales

Pour votre information, en dehors de la gestion des ressources minérales, cette nouvelle section aura également en charge la gestion du cadastre géologique et l'amélioration des connaissances du sous-sol vaudois. Ces informations permettent de réduire les

aléas géologiques dans le domaine de la construction ou encore de mieux connaître les ressources du sous-sol afin d'en assurer une bonne gestion et ainsi mieux préserver l'environnement.

En lien avec le programme de législature prévoyant le développement des énergies renouvelables dont la géothermie profonde, la section géologique pilotera les demandes d'exploration et d'exploitation du sous-sol profond.

De plus amples informations seront mises en ligne sur notre site internet dans le courant du 1^{er} trimestre 2018.

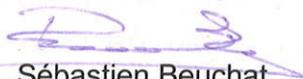
Ressources humaines et organisation vis-à-vis de l'AVGD et de ses membres

Au 1^{er} janvier 2018, cette section se composera de trois collaborateurs :

- Renaud Marcelpoix, géologue et hydrogéologue de formation, assurera la conduite de la section, la planification stratégique des carrières et gravières, et la coordination avec les projets de décharges. Il sera l'interlocuteur privilégié de l'AVGD.
- Raphaël Yersin, géologue de formation, assurera la planification et le pilotage des projets de carrières et gravières ainsi que le suivi de leur exploitation.
- David Giorgis, géologue de formation, assurera la gestion du cadastre géologique et l'amélioration des connaissances géologiques du Canton.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer que Monsieur Philippe Veuve, géologue de formation, rejoindra la Division GEODE et remplacera Madame Céline Abdelay à partir du 1^{er} février 2018. Monsieur Veuve reprendra les tâches de planification des décharges et de suivi de leur exploitation.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.


 Sébastien Beuchat
 Directeur des ressources et du
 patrimoine naturels


 Marc Andlauer
 Chef de division

Copie

- DGE, M. Neet, Directeur, Rue Caroline 11, 1014 Lausanne